



Juriste stagiaire au sein du Service socio-juridique de l'APEA du Jura bernois 100 %

 Courtelary

 01.10.2024 et 01.01.2025

Vos tâches

Établissement des procès-verbaux d'audition ;
Collaboration aux mesures d'instruction et recherche d'informations, tant dans les procédures en mesures de protection de l'enfant que de l'adulte ;
Prise de contact avec les administrés, les autorités et les autres administrations, par courrier, téléphone et courriel ;
Rédaction de décisions.

Votre profil

Master of Law ;
Intérêt marqué pour le domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte ;
Capacité à travailler au sein d'une petite équipe ;
Résistance au stress, autonomie, dynamisme, fiabilité, sens de la communication ;
Grande aisance rédactionnelle.

Nous vous offrons

Le canton de Berne est à tous égards un employeur équitable, qui offre d'excellentes conditions de travail. A cela s'ajoutent:

Une activité variée ;
Une formation et un soutien professionnel assurés par des spécialistes ;
Le stage peut être pris en compte dans la formation pratique pour l'examen d'avocat, mais il ne compte pas comme stage auprès d'une autorité judiciaire au sens de l'article 5, alinéa 2 de l'Ordonnance sur l'examen d'avocat.

Les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) assument, depuis le 1er janvier 2013, les tâches que leur attribuent le Code civil suisse (CC) et la loi cantonale sur la protection de l'enfant et de l'adulte (LPEA). Il s'agit d'autorités interdisciplinaires qui comptent trois membres au minimum et une infrastructure de soutien, chargée de soutenir l'autorité dans l'accomplissement de ses tâches.

Contact

Postulez en ligne ! Nous sommes impatients de faire votre connaissance.

[En savoir plus sur la procédure d'embauche.](#)

Des questions sur la candidature ?

Lisa Seiler

Responsable du service socio-juridique

031 635 22 50.

lisa.seiler@be.ch

Votre lieu de travail

KESB

Rue de la Préfecture 2

2608 Courtelary

Suisse